

ASSEMBLEE GENERALE MERCREDI 19 MARS 2025

L'assemblée générale de l'Association sportive des golfeurs châtelaillonnais a été convoquée par mail du 03 mars 2025.

Elle s'est réunie à Châtelaillon-Plage, Espace Beauséjour, salle Océan, le mercredi 19 mars 2025 à 19 h.

Documents communiqués :

- Compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 mars 2024
- Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 19 mars 2025
- Pouvoir à l'AG
- Bulletin déclaration de candidature au Conseil d'Administration

Membres présents ou représentés : 60

Mmes et Mrs : François GUILBEAU, Président,
Annick ABELIN – Yves AUTRET - Frédéric BAJOL - Sylvie BAJOL – Guy BARDIN - Pierre BASILE - Jacques BELLIOT - Monique BERNARD – Marie-Françoise BODIN - Yannick BOYER - Fleur BRIGNOLI - Patrick BRIGNOLI – Yves CAUQUIL - Jean-Pierre COULOMBEL - Marie-Geneviève COUTAND – Yvette DAVAILLON - Didier DELLA-BETTA - Charles-Pierre DESSALAS - Colette DESSALAS – Eugène DESSINAIS - Catherine DRILLAUD – Michel DUQUENNE – Christiane ERRARD - Gérard FERRAN - Francis FORGET - Jean-René FRUCHET – Michel GEORGE – Alain GOUVA – Elisabeth GUERRERO - Lionel GUIBERT – Betty GUIBERT - Anne GUILBEAU – Benoit IZAMBARD - François LABROUSSE – Martine LABROUSSE – Jean-Louis LEONARD – Lisette LEONARD - Francis LAMORLETTE - Michèle PERIMONI - Alain PHILIPPOT - Marie Dominique PHILIPPOT – Bernard PORTERES – Sylvie PORTERES – Patricia PRIMAULT – Jean-Louis PROUTEAU - Yvette QUINIOU – Bernard QUINIOU - Jean-Yves RAYNAUD - Daniel THERY - Jean Jacques TROUBAT –Jean-Claude VALLANTIN – Pierre RAZAT – Claude RAZAT – Fabienne CHENEVIER – Philippe RIGOUTAT – Brigitte LEQUIPPE – Jean-Louis LEQUIPPE – Daniel PRZYROWSKI – Joël LEBRET

Absents excusés : 27

Sylviane BARES – Patricia BELOUET – Alain BELOUET – Jean-Marie BIGEAYE - Christian CHEVALEYRE – Joëlle DUMETZ - Bernard FLORENDIDIER – Sylvie GUILLOTEAU– Jean-Jacques ILEAU - Florence LARROQUE – Jean-François LEGROS - Bernard MAILLET – Odile MAILLET – Pierrette MARTIN – Thierry MARTIN – Paulette MARTINEAU – Jean-Pierre MASSON - Joël MILLOT – Chantal PAYET REVEST – Jean-François PECH – Christiane PINON – Franciane PEREZ – Jonah BRECHBIEHL – Bianca CORREIA – Loïs SZEWC – Clémence VICQ – Faustine VICQ

François GUILBEAU, Président, ouvre la séance en remerciant tous les membres présents et représentés.

1/. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 27 MARS 2024

Le compte-rendu a été transmis à tous les adhérents avec la convocation à la présente assemblée générale. **Il est approuvé à l'unanimité.**

2/. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2024

François GUILBEAU, Président, présente le rapport moral et d'activité de l'association pendant l'année 2024

2.1. Les adhérents en 2024.

99 adhérents, le même nombre d'adultes qu'en 2023 et 5 jeunes adhérents à l'Ecole de Golf.

- 11 nouveaux adhérents ont été accueillis par les administrateurs
- 56 % sont châtelainnais, pourcentage stable par rapport à 2023, et reste dans la moyenne des associations châtelainnaises
- 64 % sont des hommes, légère hausse par rapport à 2023
- 7 juniors sont accueillis pour la 1^{ère} année

2.2. Le Conseil d'administration, élu en avril 2024, avec un changement de président le 2 septembre 2024

François GUILBEAU – Président, a pris la suite de Martine LABROUSSE, depuis le 2 septembre 2024

Martine LABROUSSE – Vice-présidente
Marie-Geneviève COUTAND – Secrétaire
Jean-Pierre MASSON – Secrétaire adjoint
Jean-Jacques TROUBAT – Trésorier
Francis FORGET – Trésorier adjoint

Michel DUQUENNE – Conseiller technique
Francis LAMORLETTE - Daniel THERY - Didier DELLA BETTA – Jean-Louis LEONARD
Philippe RIGOUTAT –

2.3. L'activité des membres du Conseil d'administration en 2024

Le conseil d'administration se réunit chaque 1^{er} lundi du mois. Il s'est tenu 10 fois en 2024. Les tâches ont été ainsi réparties :

- Communication digitale - Site Internet : Jean-Pierre MASSON
- Rédaction des comptes-rendus du CA et organisation des activités extra golfiques : Marie-Geneviève COUTAND
- Gestion financière : Jean-Jacques TROUBAT
- Organisation des sorties et séjours golfiques : Jean-Jacques TROUBAT
- Gestion des cours collectifs du jeudi : Didier DELLA BETTA
- Tournoi de l'ASGC : François GUILBEAU et Philippe RIGOUTAT
- Open de Chatelaillon (30 septembre 2024) : Jean-Louis LEONARD – François GUILBEAU et Martine LABROUSSE
- Golf pour les jeunes châtelaillonnais : Jean-Louis LEONARD, Martine LABROUSSE, et François GUILBEAU
Gestion des séances amicales du jeudi à La Rochelle Sud : Didier DELLA BETTA
- Tenue de la comptabilité : Francis FORGET et Jean-Jacques TROUBAT
- Forum des associations : Francis LAMORLETTE, Daniel THERY et Marie-Geneviève COUTAND.
- Téléthon : Francis LAMORLETTE, Daniel THERY
- Relations avec la mairie de Châtelaillon : Jean-Louis LEONARD

2.4. Les jeudis de l'ASGC au Golf de La Rochelle Sud.

Tous les jeudis (hors trêves hivernale et estivale) de 14 h 10 à 15 h sur les parcours de l'Agerna et de l'Otus (6 créneaux sur l'Agerna et 2 sur l'Otus)

Soit un total de 32 joueurs. Les créneaux inutilisés sont rendus au Golf
Chaque rencontre est suivie du verre de l'amitié au Bistro du Golf.

Les inscriptions se font directement sur place pour le jeudi suivant ou par mail à l'adresse suivante : jeudi-asgc@chatelaillongolf.fr, avant le samedi 12 h.

La grille des départs est transmise à l'accueil du golf le samedi après-midi et communiquée par mail aux participants

Les cours qui se tenaient une fois par mois entre 13 h et 14 h sont supprimés. Leur fréquentation était trop irrégulière.

2.5 Les sorties à la journée en 2024, organisées par Jean-Jacques TROUBAT.

6 sorties ont été organisées :

6 février : **Golf de La Palmyre** – 27 participants

12 mars : **Golf de Saintes** – annulée en raison des inondations de la Charente

3 avril : **Golf de Rochefort** – 30 joueurs

18 juin : **Les Forges** : 18 golfeurs

10 septembre : **Les Sables d'Olonne** – 33 joueurs

5 octobre : **Ré Trousse Chemise** – 19 joueurs

2.6. Les séjours goliques en 2024, organisés par Jean-Jacques TROUBAT

Du **21 au 23 mai** : **Golf de Cholet** (seuls 3 courageux golfeurs l'ont affronté)

Golf de Loudun Fontevraud – Golf de Saumur -

2 nuits et 2 dîners au Domaine de Roiffé

Dîners conviviaux réunissant les 27 joueurs et 8 accompagnants

Du **14 au 17 octobre**, séjour au **Pays basque espagnol**

3 parcours : Golf El campo de Logrono – Golf de Soruela – Izki Golf

Des parcours vallonnés, des greens rapides et parfois diaboliques !

Séjour desservi par une météo très arrosée.

Hôtel Silken Villa de la Guardia – Tourisme et visite des vignes et des caves de la Rioja
25 joueurs et 6 accompagnants

Remerciements à Jean-Jacques TROUBAT pour sa remarquable organisation.

2.7. Des challenges golfs amicaux au Golf de La Rochelle Sud

Lundi 1er juillet – Tournoi de l'ASGC sur le parcours de l'AGERNA en scramble à deux,
suivi d'un déjeuner sur le thème marin.

44 joueurs – Organisé par Philippe RIGOUTAT et François GUILBEAU –

Samedi 14 septembre – Open de Châtelaillon – Compétition classante en stableford 9 trous, suivi d'un cocktail offert par la mairie de Châtelaillon.

76 joueurs –

Un grand merci à la mairie de Châtelaillon, au département de Charente-Maritime, à Jean-Louis LEONARD et surtout à notre très généreux partenaire RHINOS et à son président, Pierrick BRIAND.

2.8 – Bilan de la participation des adhérents aux activités golfs

Didier DELLA BETTA s'est chargé d'établir un bilan des participations aux activités organisées par l'association.

68 % des adhérents participent aux séances amicales du jeudi (en augmentation de 14 % par rapport à 2023)

86 % des adhérents ont participé au moins à une des activités de l'association, ce qui est un excellent score.

14 % n'ont pas pu ou pas souhaité y participer. Une enquête sera faite auprès d'eux pour en connaître les raisons et réorienter certaines de nos actions.

2.9 – Osez le golf à l'école

L'objectif est de promouvoir le golf auprès des jeunes châtelaillonnais.

Dans le cadre d'une convention entre l'Education nationale et l'ASPF

Public : 120 élèves de CM1-CM2 des 2 écoles primaires de Châtelaillon.

Parcours pédagogique de 8 séances : 7 à l'école + 1 au golf de La Rochelle Sud

Nouveautés 2024 :

Les 2 séances sur le golf de La Rochelle Sud comprenaient une initiation sur le parcours l'Otus, encadrée par des membres de l'ASGC

Ce fut une opération très appréciée par la mairie, les enseignants et les jeunes participants.

2.10 - Des moments conviviaux

Marie-Geneviève COUTAND a organisé

un **dîner thaï au Comptoir de l'Océan** le 11 juin 2024,
et un dîner chti à Beauséjour le 14 novembre.

Ne manquaient ni le maroilles, ni la bière, ni les frites, et les 54 participants entraînés par l'ambiance ont entonné Le petit Quinquin ou Les Corons

2.11 Présentation de l'ASGC au Forum des associations le samedi 7 septembre, sous la houlette de Marie-Geneviève COUTAND, Francis LAMORLETTE et de Daniel THERY. Un grand merci aux bénévoles de l'association qui cette année sont restés sur le stand toute la journée sous une pluie battante. Et un coup de chapeau à Francis qui a terminé sa journée à l'hôpital sans rien demander à personne. Il mériterait une médaille !

2.12 – Téléthon 2024.

La météo de décembre rendant aléatoire les activités extérieures, nous avons innové cette année en proposant une tombola aux adhérents. Plus de 60 golfeurs ont participé. L'ASGC a eu le plaisir de remettre un chèque de 500 € à l'association départementale du Téléthon.

Le rapport Moral et d'Activité pour 2024 est approuvé à l'unanimité

3/. Rapport financier de l'année 2024 et Budget 2025

3.1 Jean-Jacques TROUBAT, trésorier, présente le rapport financier de l'année 2024 et le budget prévisionnel pour 2025 :

RESULTAT EXERCICE 2024-----BUDGET 2025				
DEPENSES	Exercice 2023	Exercice 2024	Variation	Budget 2025
Assurances RC	154,10 €	166,29 €	7,91%	180,00 €
Frais bancaires	98,33 €	93,31 €	-5,11%	100,00 €
Site internet	14,96 €	257,41 €		300,00 €
Communication	332,64 €	- €		
Séjour golifique	6 287,44 €	824,60 €		
Sorties à la journée		315,00 €		300,00 €
Rencontres du jeudi	1 498,40 €	1 826,80 €	21,92%	2 000,00 €
Soirée AG	527,21 €	847,56 €	60,76%	850,00 €
Animations et soirée	958,68 €	3 074,52 €	220,70%	3 000,00 €
Trophée ASGC		84,30 €		250,00 €
Open de CHATELLAILLON		- €		
Stages jeunes Châtelaillonnais	730,08 €	813,22 €	11,39%	1 000,00 €
Ecole de golf	732,41 €	875,00 €	19,47%	1 000,00 €
Materiel école de golf				600,00 €
Equipement logoté Adhérent				1 200,00 €
Dons Téléthon dépenses	620,00 €	732,30 €	18,11%	600,00 €
TOTAL Dépenses	11 954,25 €	9 910,31 €		11 380,00 €

RECETTES	Exercice 2023	Exercice 2024	Variation	Budget 2025
Cotisations	3 725,00 €	3 565,00 €	-4,30%	3 600,00 €
Cotisations d'avance	10,00 €	160,00 €		
Dons téléthon recettes	240,00 €	695,00 €	189,58%	600,00 €
int / livret A	200,61 €	267,55 €	33,37%	200,00 €
Subventions Mairie Chatel	2 000,00 €	1 500,00 €	-25,00%	2 500,00 €
Arrhes &acompte séjour	6 521,44 €	684,60 €		
Animation et soirée	1 165,00 €	2 930,00 €	151,50%	3 000,00 €
Part° adhérent équipement				600,00 €
TOTAL Recettes	13 862,05 €	9 802,15 €		10 500,00 €
<i>rappel: TOTAL DEPENSES</i>	<i>11 954,25 €</i>	<i>9 910,31 €</i>		<i>11 380,00 €</i>
Excédent/déficit exercice	1 907,80 €	(108,16) €	-106%	-880,00

Très. disponible	31/12/2023	31/12/2024	Variation
CC-CIC	2 026,23 €	631,52 €	
Livret A CIC	7 447,28 €	8 714,83 €	
Total	9 473,51 €	9 346,35 €	-1,34%

La discussion s'anime autour du projet d'achat d'équipement logoté au nom de l'ASGC. L'idée serait de proposer aux adhérents un blouson à l'insigne de l'ASGC, moyennant une participation de l'association à hauteur de 50 %.

François GUILBEAU rappelle que cette idée a été acceptée en conseil d'administration et qu'elle permettrait de faire une action de communication en utilisant une partie de notre réserve de trésorerie.

Jean-Louis LEONARD trouverait plus judicieux d'affecter cette réserve de trésorerie à une participation aux sorties golfiques.

Cette idée est écartée au motif qu'elle ne peut s'appliquer qu'à un petit nombre des adhérents.

Après discussion et à la majorité des présents, il est décidé de maintenir l'achat d'équipement logoté pour les adhérents, avec participation de 50 % de l'association.

Le rapport financier 2024 et le budget 2025 sont approuvés à l'unanimité

3.2. Les cotisations 2025.

Pour l'année 2025, les cotisations ont été maintenues au même prix qu'en 2024, soit :

35 € pour les adhérents châtelaillonnais.

55 € pour les adhérents non-châtelaillonnais

10 € pour les jeunes de moins de 18 ans.

4/. LES PROJETS 2025

4.1 Rencontres amicales du jeudi au Golf de La Rochelle Sud

Départs de 14 h 10 à 15 h. 6 créneaux sur l'AGERNA et 2 créneaux sur l'OTUS.

4.2 Les escapades golfiques

4.2.1 Les sorties à la journée

La Faute sur Mer, le 11 février

Golf de Royan Maine-Gaudin, le
11 mars

Golf de Rochefort, le 1er avril

Golf des Saintes le 10 juin

Golf de Mazières en Gatine le 9 septembre

Golf de La Palmyre le 4 novembre

4.2.2 Les séjours golfiques

Du 14 au 17 mai, **dans le Val de Loire**
Du 13 au 16 octobre dans les Landes

4.3 Les rencontres golfiques

Lundi 7 juillet : Tournoi de l'ASGC – Remise en compétition du trophée 2024

L'après-midi, Scramble à deux sur le parcours 9 T de l'Agerna au golf de La Rochelle sud, réservé à 44 joueurs de l'ASGC. Particularité de cette année : les équipes seront composées par tirage au sort.

Samedi 13 septembre : OPEN de Châtelaillo

Le matin et l'après-midi sur le parcours 9 T de l'AGERNA au golf de La Rochelle Sud, ouvert à tous par ordre d'inscription (72 joueurs). En individuel stableford.

A suivre, un apéritif offert par la mairie de Châtelaillo.

4.4 Osez le golf à l'école en 2025

L'objectif reste de promouvoir le golf chez les jeunes châtelaillois.

Une convention est d'ores et déjà signée entre l'Education nationale et l'ASPF (golf de La Rochelle Sud) pour une activité d'apprentissage du golf aux élèves des classes de CM1 – CM2 des 2 écoles primaires de Châtelaillo, et qui concerne au **total 135 enfants**.

Le parcours pédagogique comporte 8 séances : 7 à l'école ou à la plage, et 1 au golf de La Rochelle Sud. Ces dernières auront lieu le **23 mai** de 9 h à 12 h pour l'Ecole Michaud, et **les 26 et 27 juin** de 9 h à 12 h pour l'Ecole Jonchery.

Des casquettes logotées seront remises aux enfants par l'ASGC.

Des bénévoles de notre association sont sollicités pour accompagner ces golfeurs en herbe.

Notre association favorise également l'apprentissage du golf pour les jeunes châtelaillois, en prenant en charge la moitié du coût annuel de l'école de golf à La Rochelle Sud, ainsi que la mise à disposition du 1^{er} équipement de golf.

4.5 Des dates à retenir

Pour toujours plus de convivialité, un dîner basque sera proposé aux adhérents le **jeudi 19 juin** à l'Hippodrome de Châtelaillo, et un dîner savoyard le **jeudi 13 novembre**.

En fonction de la météo, une proposition de retrouvailles sera faite en juillet ou août au Bistro de la Plage.

Pour notre participation à la vie associative de Châtelaillo :

Samedi 6 septembre : Forum des Associations à l'Hippodrome de Châtelaillo
Participation financière sous forme de tombola pour le Téléthon.

LES PROPOSITIONS D'ACTIONS pour 2025 sont ACCEPTEES A L'UNANIMITE.

5 – MODIFICATION DES STATUTS

5.1 Modification du préambule

Version actuelle

Les soussignés, ont établi ainsi qu'il suit les statuts d'une association qu'ils se proposent de fonder :

MM BERNARD, M.BODIN,C. BULOT,G. CHATEAUVIEUX,CP DESSALAS, M.DUQUENNE, C. NOEL, M.SOISTIER, L.VIVIER.

Version proposée :

Les statuts de l'association ont été établis par :

MM BERNARD, M.BODIN, C.BULOT, G.CHATEAUVIEUX, CP DESSALAS, M.DUQUENNE, C. NOEL, M. SOISTIER, L. VIVIER

Ils ont été adoptés par l'assemblée constitutive

du 16 avril 2009. Ils ont été modifiés par la suite lors des assemblées générales des 27 mars 2024 et 19 mars 2025.

5.2 – Modification de l'article 9 des statuts : conseil d'administration

Ajouter une mention au titre II de l'article :

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres à chaque modification de sa composition, un BUREAU composé de ...

Ajouter à l'article 10 :

Le conseil d'administration fixe chaque année le montant des cotisations et prépare le budget de l'association.

5.3 – Modification de l'article 5

Sont considérés comme membres actifs ou adhérents les personnes physiques ou morales à jour de leur cotisation annuelle.

5.4 – Modifications consécutives à des évolutions législatives

Le registre prescrit par la loi du 1^{er} juillet 1901 n'étant plus obligatoire, la mention suivante peut être supprimée de l'article 10

« et de la tenue du registre prescrit par la loi du 1^{er} juillet 1901 »

Enfin, l'existence d'un règlement intérieur étant maintenant facultatif, l'article 13 sera modifié en conséquence, en insérant :

Un règlement intérieur peut être proposé par le conseil d'administration qui le fait alors approuver par l'assemblée générale.

LES MODIFICATIONS DES STATUTS TELLES QUE DECrites CI-DESSUS SONT ACCEPTEES A L'UNANIMITE.

6- ELECTION DES ADMINISTRATEURS POUR 2025

1 poste est à pourvoir : celui de Jean-Jacques TROUBAT qui souhaite être renouvelé dans ses fonctions.

7. Propositions et questions diverses.

Martine LABROUSSE, vice-présidente, propose que **Marie-Françoise BODIN soit nommée membre d'honneur de notre association**, en remerciement de tout ce qu'elle a fait et continue à faire pour l'association et en reconnaissance à l'égard de l'action de son mari, **Marc BODIN**, membre fondateur, ainsi qu'il est rappelé ci-dessus.

A ce titre, elle sera exonérée de toute cotisation annuelle.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

A l'issue de ces échanges, François GUILBEAU clôture l'assemblée générale et invite les adhérents à participer au buffet offert par l'association.

François GUILBEAU
Président

Marie-Geneviève COUTAND
Secrétaire